



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 03 DECEMBRE 2024 \_17H30 SALLE DU 3è AGE

### ORDRE DU JOUR :

1- Accueil des adhérents : signature des présents \_ réception des pouvoirs :  
16 présents et 8 pouvoirs \_ Total = 24 / 35 adhérents  
Le quorum est donc atteint ... la séance peut commencer ...

– Nans en Fleurs par son ex-présidente présente son AGE (voir compte-rendu de Mme Perrey-Diaz)

2- Nans Nature, par sa Présidente Mme Ferrara Patricia soumet au vote à mains levées par les adhérents présents, l'acceptation de l'actif financier actuel de Nans en Fleurs pour la somme de 5498,75 euros et en plus la dotation matérielle suivante : le barnum, les fournitures de bureau et papeterie, les moules à savon.

Tout le reste du matériel sera réparti par Nans en Fleurs auprès d'autres associations ou institutions intéressées de Nans.

Acceptation votée à l'unanimité par les adhérents de Nans Nature

3- Soumission aux votes des adhérents le fait de modifier les statuts de Nans Nature pour y ajouter dans la partie concernée « besoins alimentaires » dans le but de pouvoir acquérir la carte chez Métro ... nécessité sans laquelle la carte est refusée et qui prend toute sa réalité lors des brunchs, pique-niques, organisation de repas dans l'association ou en inter-associatif lors d'évènements...

Vote favorable à l'unanimité ...

Pas de questions diverses posées  
Fin de l'AGE ... La séance est levée.

Pot de l'amitié offert par Nans Nature

